



Rapport sur le contrôle des comptes 2019 des Verts valaisans

Le soussigné a procédé le 27 août 2020 au contrôle des comptes du Parti des Verts valaisans pour la période allant du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019.

J'ai pu constater que les comptes étaient tenus régulièrement et que les écritures correspondent aux pièces bancaires qui ont été présentées. Le parti des Verts valaisans bénéficiait au 1er janvier 2019 d'une fortune de **Frs. 61'552.61**.

Les dépenses se sont élevées pour la période concernée à **Frs. 114'703.52**, et les recettes à **Frs. 105'887.03**. Il en résulte une perte d'exploitation de **Frs. 8'816.49**.

Le total des actifs au 31 décembre 2019 se monte à **Frs. 51'410.60**.

En conclusion, il est proposé à l'assemblée d'approuver les comptes et de donner décharge au Comité pour sa gestion.

Sion, le 27 août 2020

Le contrôleur des comptes :

Gilles Disero